

mées de Dom Mocquereau, prieur de Solesmes, publiées par Desclée, ne pourraient plus être suivies à l'avenir.

« *La Semaine religieuse* a donné dans l'ordre de leur apparition les décrets de la Congrégation des Rites concernant cette question. Or, d'après ces décrets, Dom Mocquereau reste libre de publier des éditions avec signes. Par conséquent, ceux qui, par le passé, ont trouvé dans ces livres un secours inappréciable pour l'exécution *pratique* du chant grégorien, peuvent continuer à leur demander le même service.

« Cette remarque s'applique aussi bien au Kyrieale Vatican qu'à l'édition de 1903 ».

La liberté dont il est question subsiste, en effet, aussi longtemps que l'ordinaire ne se prononce ni dans un sens ni dans un autre.

C'est ce qui ressort des documents officiels parus jusqu'à aujourd'hui.

DES EXCUSES

E juge Spear a repassé la frontière, sans avoir eu la courtoisie de faire des excuses à la population catholique de Montréal. On s'imagine bien que nous n'avons aucune envie de nous en plaindre.

Les excuses sont venues tout de même, exactement huit jours après les paroles injurieuses, et dans une séance régulière du Conseil de Ville. C'est M. Stearns qui les a faites, le même échevin qui avait présidé la réception offerte aux Chevaliers du Temple.

Nous sommes heureux de lui en donner acte, ainsi qu'à ses collègues de l'Hôtel de Ville.

Présentées très loyalement, ces excuses méritent d'être acceptées.

Voici, au reste, d'après le *Canada*, les paroles prononcées par M. Stearns :